

Objectifs pédagogiques

Distinguer les pathologies, ravageurs et troubles physiologiques les plus courants sur végétaux d'ornement pour anticiper ses interventions de prophylaxie et de protection du végétal.

Public

ouvrier paysagiste, chef d'équipe, chef d'entreprise parcs et jardins, jardinier professionnel.

Pré-requis

aucun



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Partie 1 : Être capable d'identifier un ravageur. Connaître ses conditions d'apparition et de développement pour gérer sa présence. Savoir développer une stratégie d'intervention en prophylaxie ou de protection (7h)

Fonctionnement de la plante et fonctionnement du sol

Biologie et identification : d'un insecte, d'un acarien

Principaux ravageurs des :

- Arbres d'alignement (pin, platane, tilleul, marronnier, ...), végétaux de haie (laurier-rose, laurier thym, buis, rosier, cyprès, pyracantha, eleagnus, photinia...),
- Plantes méditerranéennes (laurier-rose, palmier, olivier, agrumes...),
- Plantations arbustives (murier platane ...).
- Gazons

Les principales familles de produits et macro-organismes pour protéger ses plantes.

Partie 2 : Être capable de diagnostiquer une pathologie ou un trouble abiotique. Connaître ses conditions d'apparition et de développement pour gérer sa présence. Savoir développer une stratégie d'intervention en prophylaxie ou de protection (7h)

Biologie et identification d'une maladie fongique

Biologie et identification d'un virus

Les troubles abiotiques

Principales pathologies des :

- Arbres d'alignement (pin, platane, tilleul, marronnier, ...), végétaux de haie (laurier-rose, laurier thym, buis, rosier, cyprès, pyracantha, eleagnus, photinia...),
- Plantes méditerranéennes (laurier-rose, palmier, olivier, agrumes...),
- Plantations arbustives (murier platane ...).
- Gazons

Les principales familles de PPP produits de protection des plantes

Être capable de mettre en place d'un diagnostic à partir d'études de cas

Identifier la cause de la souffrance végétale

Repérer les facteurs abiotiques ou biotiques aggravants

Être capable de mettre en place des mesures de prophylaxies adaptées à la situation

Initier une réflexion sur la pratique d'intervention à utiliser.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active.

La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants. Les apports sont théoriques et pratiques.

Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

1 ingénieur agronome

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 2 jours soit 14h

Rythme : formation continue

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise.

Sur centre de formation ou sur site client.

Accessibilité: nos salles sur Grasse (06), accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires et les formateurs par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Appréciation des résultats

L'évaluation des compétences acquises du stagiaire est faite en amont et par un test d'autopositionnement et un test de fin de stage. Une évaluation de ses changements de pratiques envisagées sera réalisée par rédaction et analyse croisée de son plan d'action.

Cette évaluation sera faite tout le long de la formation à partir d'indicateur (économique, biodiversité, vie du sol....)

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise. Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.